Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 23 (1923)

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

XLIIIe Assemblée générale, tenue à Thoune, les 7 et 8 juillet 1923.

Le samedi 7 juillet, la séance est ouverte à 15 h., à l'Hôtel-de-ville, dans la salle du Conseil communal, aimablement mise à la disposition de la Société par l'autorité municipale. Elle est présidée par M. Ed. Audeoud, membre du comité, qui remplace M. le président Eug. Demole.

Sont présents : MM. Ed. Audeoud, Fr. Blatter, Ch.-W. Fürstenberg, Em. Gerber, H. Girtanner-Salchli, Th. Grossmann, G. Grunau, R. Hagnauer-Heer, Aug. Künzler, E. Lang-Schneebli, E. Lugrin, A. Meyer, L. Montandon, S. Ribary.

MM. Huguenin frères, graveurs-estampeurs au Locle, sont représentés par M. G. Montandon.

L'assemblée est en outre honorée de la présence de M. Amstutz, vice-président de la municipalité de Thoune, et de celle de MM. Günther, notaire, et Klötzli.

Sont excusés : MM. Blanchet, membre de l'Institut, et Bordeaux, membres honoraires (France), M. le commandant Babut (France), MM. Eugène Demole, Moricand (Paris), Dr Bernhard-Imhoof (Grisons), S. de Perregaux, Dr J. Jeanprêtre, Michaud (Neuchâtel), Dr Wegeli, directeur du Musée historique bernois, H. Jarrys, H. Cailler, Dr Aug. Rœhrich (Genève), O. Truttmann (Schwytz), Haas-Zumbühl (Lucerne).

Le procès-verbal de la précédente assemblée générale à Moudon, le 30 septembre 1922, ayant été publié dans le tome XXII, p. 337 et suivantes de la *Revue suisse de numismatique*, la lecture n'en est pas demandée et il est adopté.

L'ordre du jour appelle ensuite l'audition du rapport annuel de M. le président Demole. La lecture en est faite par M. Audeoud. Cette relation, qui est publiée plus loin, se résume en une rapide chronique

de l'année écoulée. Elle témoigne du désir formé dès longtemps par la Société de rendre visite à nos amis bernois dans la pittoresque ville de Thoune, et adresse un hommage à la mémoire d'un magistrat de cette cité, le landammann Carl Lohner, numismate de mérite, auquel nous devons le catalogue : *Die Münzen der Republik Bern.*

M. Th. Grossmann, trésorier, présente un rapport qui, ensuite du retard qui s'est produit l'an dernier par l'absence de renseignements nécessaires, embrasse aujourd'hui les années 1921 et 1922. Il ressort de ce rapport financier que la fortune de la Société, au 31 décembre 1922, se compose :

1° D'un solde en caisse et dans les banques de 3190 fr. 26 cent. ;
2° D'un capital de 5000 fr., legs du Dr A. Geigy, investi dans l'emprunt fédéral à 5 ½ % de 1922 ;
3° D'obligations pour une valeur de 2000 fr., correspondant aux versements de cotisations à vie. Total, 10,190 fr. 25 cent.

Cette situation financière favorable a permis de reprendre, en 1922, la frappe de la série des jetons pour les assemblées générales de la Société. M. le trésorier fait toutefois remarquer que la frappe du jeton de Moudon a laissé un déficit, mais qu'il est à prévoir que notre petite médaille, très appréciée de nos sociétaires, suffira dorénavant à couvrir les frais qu'elle occasionne. Enfin, M. Grossmann souhaite pour la Société un recrutement plus actif, le nombre de ses adhérents ayant tendance à diminuer.

Au rapport du trésorier succède celui des vérificateurs des comptes, MM. A. Meyer et Lang-Schneebli, qui ont trouvé la comptabilité de la Société en ordre parfait, et proposent d'en donner décharge avec remerciements à notre caissier. Les deux vérificateurs des comptes de 1921 et 1922 sont confirmés dans leurs fonctions pour 1923.

Dans la question du choix de la localité où se tiendra notre prochaine assemblée générale, M. Léon Montandon propose Neuchâtel, en ajoutant que cette ville serait honorée de recevoir les numismates suisses en 1924. M. Audeoud, au nom du comité, remercie notre collègue de Neuchâtel de son aimable proposition, et déclare en prendre bonne note pour le moment où sera résolue cette question, qui est laissée à la compétence de ce même comité.

Une autre question très importante est celle de la sortie éventuelle de la Société suisse de numismatique de l'association plus générale qui, embrassant les diverses sociétés savantes de notre pays, constitue le Congrès historique suisse. Elle fait l'objet d'une assez longue dis-

cussion. M. Audeoud rappelle que cette grave question a déjà été abordée à l'assemblée de Moudon sans être résolue, et qu'aujourd'hui il est non moins difficile d'y donner une solution définitive. Il propose en conséquence de la laisser encore en suspens jusqu'à la réunion de 1924, le Congrès des historiens ne devant avoir lieu que l'année suivante.

M. L. Montandon, conservateur à Neuchâtel, est de l'avis que notre Société ne doit pas se retirer du Congrès des historiens suisses et faire bande à part. Il a le sentiment que la Société suisse de numismatique vit un peu à l'écart, qu'elle est ignorée, et que, pour remédier à ce défaut, elle devrait, avant chaque assemblée générale, recourir davantage aux organes de publicité, afin de se faire connaître.

M. Th. Grossmann informe l'assemblée que, par une lettre adressée à M. Eug. Demole, le 12 juin dernier, M. Victor van Berchem, président de la Société générale suisse d'histoire, informe qu'il ne sera pas question d'une réunion du Congrès avant 1925 et même 1926. La lettre de M. van Berchem ajoute que les circonstances pourraient même retarder encore la réunion du troisième congrès, et que, dans cette éventualité, il serait prudent, pour la Société suisse de numismatique, de ne pas prendre de décision avant que l'opportunité d'un nouveau congrès soit examinée. M. Grossmann explique qu'en tout état de cause notre Société ne peut assumer l'organisation du congrès à Genève, ville plus ou moins visée pour la prochaine réunion de ce dernier. L'orateur se résume en disant : Attendons. L'assemblée se déclare d'accord et vote de rester dans le *statu quo.*

Passant ensuite au numéro de l'ordre du jour concernant les propositions individuelles, M. Ed. Audeoud soumet à l'assemblée la question du remplacement, comme membre du comité, de M. Henry Fatio, celui-ci ayant déclaré qu'il n'assisterait plus à l'avenir à aucune séance, ce qui a été le cas depuis la dernière assemblée générale. Il propose de désigner à sa place l'un de nos collègues de Genève, M. Em. Dunoyer, opticien dans cette ville. A ce sujet, M. Th. Grossmann rappelle que M. Fatio a été nommé membre du comité pour la période courante de trois ans et qu'il n'a pas expressément donné sa démission. Dans ces conditions, M. Th. Grossmann se demande si l'assemblée a bien le droit de pourvoir à son remplacement. Il estime que ce droit ne nous appartient pas, avis qui est partagé par M. L. Montandon et par M. E. Lugrin. Ce dernier voudrait qu'une démarche fût faite auprès de M. Fatio, en vue de s'assurer s'il

se considère comme démissionnaire, et de suspendre la question de son remplacement jusqu'à une réponse de l'intéressé. Cette proposition n'est pas agréée par l'assemblée et le choix de M. Dunoyer, proposé par M. Audeoud au nom du comité dont il fait partie, est confirmé par l'assistance.

M. Th. Grossmann se fait ensuite l'organe de M. G. Wüthrich, notre collègue de Londres, au sujet de modifications à apporter à l'activité de la Société suisse de numismatique. Les vœux et recommandations de M. G. Wüthrich regardent d'abord la question de l'*Index*, énumérant les travaux relatifs à notre association, entreprise qui, selon M. E. Gerber, a déjà reçu un commencement d'exécution. Ces mêmes recommandations de notre collègue absent se rapportent en outre à des expositions de pièces, monnaies et médailles, à organiser dans divers musées, ce qui, au jugement de M. Grossmann et de diverses personnes, est une opération à la fois délicate et peut-être dangereuse, ou présentant moins d'utilité qu'il ne le paraît au premier abord. Quant à la propagande de la part de notre Société, propagande que M. Wüthrich voudrait voir plus active, l'interprète de ce dernier déclare qu'il a bien raison, mais que le sport et l'automobilisme absorbent presque toute l'activité à notre époque et que fort peu de temps reste pour les arts, la science, la numismatique en particulier. M. Aug. Künzler, cependant, se déclare partisan d'une exposition, qui aurait lieu à Genève pendant trois semaines, et M. Léon Montandon voudrait que la Société de numismatique s'employât davantage à populariser la science qui fait sa raison d'être par diverses publications à l'usage du public. Cette opinion est partagée par M. Lang-Schneebli, qui fait ressortir l'utilité d'expositions organisées de temps en temps.

Le programme du jour appelant la communication des travaux scientifiques, M. le Dr G. Grunau fait un exposé relatif aux médailles bernoises, frappées à l'occasion du jubilé de la Réformation, célébré en 1728, et à celles qui furent éditées par le gouvernement bernois en 1828, pour commémorer l'introduction de la réforme religieuse à Berne. Avant la première de ces solennités commémoratives, l'autorité bernoise fit publier, en 1727, un mandement prescrivant qu'en janvier de l'année suivante, le souvenir de la Réformation serait célébré par des prières, des prédications dans les églises, puis accompagné de collectes en faveur des pauvres et d'une distribution aux indigents d'exemplaires de la Bible. On ajouta à ces libéralités le don de

médailles en or, en argent et en cuivre. Deux de ces médailles, gravées par le genevois Dassier, et symbolisant l'une la religion chrétienne, l'autre la Réformation dans ses illustres protagonistes Haller et Kolb, furent distribuées au sein de la population. En 1828, même célébration et abondante distribution de médailles. De celles-ci, cinq cents pièces gravées par Bovy et dites médailles du gouvernement étaient destinées aux adultes ; les autres, très nombreuses, frappées à l'effigie du réformateur Haller, furent distribuées en deux modules différents à la jeunesse des écoles et aux catéchumènes. Le roi de Prusse, en sa qualité de protecteur de l'Église évangélique et protestante, fut gratifié du seul exemplaire en or de la grande médaille du gouvernement.

La communication de M. Grunau, complétée par une exhibition de médailles relatives au sujet qu'il expose, lui vaut, après un échange de vues entre l'auteur et M. Grossmann, les chauds remerciements de l'auditoire.

L'image ou portrait (Bildnis) du réformateur Zwingli dans l'art de la médaille suisse, fait, de la part de M. Emile Gerber, l'objet d'une très intéressante exposition, dans laquelle sont successivement passés en revue les graveurs et médailleurs Hans-Jacob Stampfer, H.-J. Gessner, Jean Dassier, Fritz Aberli et notre contemporain Hans Frei. L'auteur regrette que le grand artiste J.-C. Hedlinger n'ait pas eu l'occasion de mouler les traits du réformateur zurichois, ce médailleur de génie séjournant en Suède en 1719, année du jubilé célébré à Zurich en mémoire de Zwingli. L'intéressante communication de M. Gerber, assistant au Musée national, sera insérée dans la *Revue*.

M. Georges Montandon, au nom de MM. Huguenin frères, lit ensuite une lettre de ces derniers sur les résultats, pour notre pays, d'une nouvelle industrie : celle de la frappe privée de monnaies pour l'étranger. Cette lettre est accompagnée d'un envoi de spécimens de ces diverses monnaies, dont M. le président remercie vivement les donateurs.

La communication de M. Eugène Demole relative à : *Un jeton réactionnaire vaudois*, est présentée par M. Audeoud. La lecture de ce mémoire transporte l'assistance à l'époque de l'émancipation du Pays de Vaud et des événements contemporains à l'établissement d'un nouveau régime politique au sein des populations vaudoises au début du XIX^e^ siècle. La description et l'histoire du jeton vaudois de 1801 trouveront également place dans la *Revue*, organe de notre Société.

A la suite de la lecture du très intéressant mémoire de M. Demole,

un télégramme de respectueuse sympathie — dont le contenu est communiqué par M. Audeoud — est envoyé à notre vénéré président, retenu à Genève.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, et l'assistance, par un soleil ardent qui règne et triomphe invariablement sur nos contrées depuis de nombreux jours, monte au château de Thoune, où, dans la salle des Chevaliers et divers autres locaux, est installé un musée qui fait le plus grand honneur à la ville de Thoune par le choix et la diversité des objets qui y sont rassemblés : armes, uniformes, costumes, monnaies, etc.

Cette visite au château, que plusieurs font suivre de celle de l'église de Thoune, dont la terrasse s'élève à côté de la colline où se dresse la forteresse féodale, trouve un terme dans l'appel du banquet de 19 h. ½, préparé au Freienhof, qui réunit, avec les représentants de l'autorité municipale, les numismates et plusieurs invités. On y remarque MM. Amstutz, avocat et vice-président de la municipalité de Thoune, Alf. Keller, pasteur, arch. Ed. Hopf, le Dr von Morlot, Karlen et E. Keller, conservateur.

Le menu du banquet est excellent et fort bien servi dans une salle fraîche et spacieuse, qui s'anime de familières conversations. On donne communication de télégrammes : de M. Eug. Demole, qui remercie la Société de sa dépêche de sympathie, de MM. H. Jarrys et Hans Frei, qui témoignent de leurs vifs regrets d'être empêchés de fraterniser avec leurs collègues. Des toasts sont portés : le premier à la patrie commune et à la ville de Thoune par M. Ed. Audeoud ; le second, par M. le conseiller Amstutz aux numismates suisses, dans une allocution empreinte d'humour. M. le Dr G. Grunau boit à la confraternité de tous ceux qui, dans notre patrie, se livrent aux libres et nobles recherches de la numismatique. Il fait circuler les médailles gravées jusqu'ici au nom et à l'effigie d'Imhoof-Blumer, et d'autres médailles, militaires, bernoises ou suisses, pourvues de rubans et remarquables par leur rareté. Mais ce qui intéresse tout particulièrement les participants au banquet, c'est une exhibition de nombreuses médailles et monnaies bernoises, la plupart en or, dont l'heureux possesseur est notre trésorier, M. Grossmann, qui joint à la circulation de ses précieuses séries de très complaisantes explications.

M. le notaire Günther, de Thoune, produit à son tour des gravures sur cuivre du XVIIIe siècle, ainsi que des dessins de monnaies suisses inconnues aujourd'hui, bien qu'elles aient certainement existé.

Une brochure, pourvue d'excellentes reproductions de monnaies bernoises et intitulée : *Comment nos pères tenaient leur comptabilité* (Wie unsere Väter Buch- und Rechnung führten), dont l'auteur est M. Ad. Fluri, professeur à Berne, est gracieusement distribuée aux assistants par son éditeur, M. Gustave Grunau.

Le jeton gravé pour l'assemblée générale de 1923 par notre collègue de Bâle, M. Hans Frei, est remis à chacun des convives. Cette élégante petite médaille est offerte en deux exemplaires, bronze et argent, à la ville de Thoune pour son musée. On y voit d'un côté le château de la ville et, au revers, les traits fidèlement rendus d'Imhoof-Blumer, notre éminent collègue défunt de Winterthour.

La soirée du 7 juillet se prolonge tard et avec un entrain de bon aloi. Dans sa durée, elle empiète même sur les heures de la matinée suivante, et c'est peu avant les premières lueurs de l'aube, et au murmure apaisant de l'Aar, qui arrive par les fenêtres ouvertes, que plusieurs s'abandonnent au sommeil dans leurs couches respectives.

Ajoutons que la réunion du soir, au Freienhof, fut visitée par deux jeunes Oberlandaises en costume, venant, avec toute la grâce de l'enfance, fleurir la boutonnière de chaque participant au banquet.

Le programme du dimanche 8 juillet prévoyait, dès 8 heures et demie, une excursion au château d'Oberhofen, situé sur la rive nord du lac de Thoune, dans un paysage ravissant, et une visite à l'église de Hilterfingen, aux remarquables vitraux peints. Cette promenade, honorée de la participation des membres du comité de réception, et fort goûtée par un groupe de membres de notre Société, couronna les assises de celle-ci dans la pittoresque et hospitalière cité bernoise de l'Oberland.

Ern. Lugrin.

Rapport du président.

Messieurs et chers Collègues,

En choisissant Thoune pour lieu de notre réunion annuelle, nous avons voulu rendre visite à nos amis bernois dans un des sites les plus pittoresques de leur beau canton.

Nous sommes également heureux de rappeler à cette occasion la mémoire du landammann Lohner, de Thoune, qui fut, à son heure, un

numismate consciencieux, et de saluer les autorités de la ville qui ont bien voulu faciliter notre réunion et nous honorer de leur présence.

Dans le courant de l'exercice précédent il ne s'est passé aucun fait vraiment saillant au sein de notre Société. Nous avons eu le regret, cependant, de voir disparaître M. le Dr méd. Alfred Brunner, de Winterthour, membre de notre Société depuis 1906; M. Siegfried Hahlo, banquier, de Berlin, membre depuis 1892, et Mlle Clotilde Roch, statuaire, de Genève, sociétaire depuis 1908. En revanche, nous avons, en votre nom, accueilli comme membres nouveaux MM. Rodolphe Hagnauer-Heer, étudiant en sciences sociales, à Lausanne; Maurice Favre, industriel, à La Chaux-de-Fonds; Jules Rigaud, imprimeur, à Genève.

Pour donner à notre cher et vénéré collègue Imhoof-Blumer un dernier témoignage de respect et d'affection, nous lui avons consacré le jeton de cette année. C'est notre collègue M. Hans Frei, de Bâle, qui a bien voulu se charger de ce soin avec son talent habituel.

Vous trouverez aussi, dans un des prochains fascicules de la *Revue* un mémoire posthume de M. Imhoof-Blumer, sur les divinités des fleuves et des mers représentées sur les médailles grecques. Ce mémoire a été revisé et envoyé par MM. les Drs Engeli et Bernhard.

Nous devons remercier la famille de M. Imhoof-Blumer de ce qu'elle a bien voulu prendre entièrement à sa charge les frais, assez importants, des illustrations accompagnant ce mémoire.

Lors de notre dernière assemblée générale il a été décidé de reporter sur celle-ci la question de notre séparation éventuelle d'avec le Congrès des Sociétés historiques suisses. Votre comité a pensé bien faire en vous proposant le *statu quo* encore pour cette année. Le nouveau comité, nommé l'an prochain, pourra alors vous présenter un projet à cet égard, d'autant plus motivé qu'il sera plus rapproché du futur congrès.

Messieurs et chers Collègues, en vous souhaitant à tous une cordiale bienvenue, je déclare ouverte la quarante-deuxième assemblée générale de la Société suisse de numismatique.

Eug. Demole.

Rapport du trésorier pour l'exercice bisannuel de 1921 et 1922.

Messieurs et chers Collègues,

Faisant suite au compte rendu financier approximatif que je vous ai présenté le 30 septembre 1922, à l'assemblée de Moudon, je viens aujourd'hui vous entretenir de notre situation exacte pour les deux années de 1921 et 1922.

Comme d'habitude je commence par un bilan comparatif avec le dernier exercice :

I. Dépenses	1919/1920	1921/1922
Impressions et illustrations	Fr. 2159 25	Fr. 3726 20
Bibliothèque	» 277 10	» — —
Frappe de médailles	» — —	» 178 60
Frais généraux	» 838 70	» 987 35
Fonds spéciaux	» — —	» 465 15
Caisse et Banque (solde débiteur)	» 3384 15	» 3190 25
Total	Fr. 6659 20	Fr. 8547 55

II. Recettes	1919/1920	1921/1922
Cotisations arriérées	Fr. 75 —	Fr. 20 —
» annuelles	» 3935 —	» 4120 —
Droits d'entrée	» 80 —	» 20 —
Abonnements à la *Revue*	» 82 50	» 95 —
Vente d'anciennes publications	» — —	» 79 75
Cotisations à vie (uniques)	» — —	» 400 —
Annonces	» 60 —	» — —
Intérêts	» 252 50	» 428 65
Caisse (solde de l'exercice précédent)	» 2174 20	» 3384 15
Total	Fr. 6659 20	Fr. 8547 55

Notre avoir total se compose donc au 31 décembre 1922 :

1° Du solde en caisse et chez les banquiers	Fr.	3.190 25
2° Du capital du legs du Dr Geigy investi dans l'emprunt fédéral 1922 au 5 ½ %	»	5.000 —
3° Des fonds spéciaux correspondant aux versements faits par les cotisations à vie, soit : *a*) vingt obligations 3 % Genevois à lots ; *b*) deux obligations 3 ½ % Chêne-Bourg	»	2.000 —
	Fr.	10.190 25

Cette situation financière satisfaisante nous a permis de reprendre, en 1922, la distribution des jetons à l'occasion de nos assemblées générales; la petite médaille, toujours à l'effigie d'un artiste ou d'un savant suisse, fait plaisir à nos membres assidus; nous espérons que le montant des souscriptions suffira bientôt pour couvrir les frais de sa confection.

Vous savez que nos efforts sont toujours dirigés en vue de la publication de notre *Revue*, aussi nous insistons auprès de nos membres pour fournir des travaux bien étudiés que notre président et rédacteur en chef accueillera avec empressement.

Pour terminer, vous me permettrez de signaler une ombre au tableau, je veux parler de la diminution lente, mais constante, du nombre de nos membres; il nous faut absolument un recrutement plus abondant et ceci surtout en vue de nos ressources financières, car, à part quelques très honorables exceptions de membres payants à l'étranger, notre caisse n'est plus alimentée que par les membres habitant la Suisse.

Genève, le 7 juillet 1923.

Th. Grossmann, *trésorier*.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1921-1922.

Messieurs,

Chargés de vérifier les comptes et le bilan de notre Société pour l'exercice 1921-1922, nous avons pointé avec soin toutes les écritures formant ces comptes, avons vérifié les reçus et les diverses pièces à l'appui et en avons constaté la parfaite régularité.

L'actif, soit la fortune de notre Société à la fin de l'exercice écoulé, se monte à 10,190 fr. 25, dont le détail se trouve dans le rapport du trésorier.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver les comptes présentés par notre dévoué caissier, de lui en donner décharge avec des remerciements pour ses bons services et le dévouement qu'il témoigne à notre Société depuis de longues années.

Moudon, le 3 juillet 1923. A. Meyer.

Baden, le 6 juillet 1923. E. Lang-Schneebli.